



Orange et l'Association des maires ruraux de France (AMRF) s'engagent pour renforcer l'élagage à proximité des réseaux aériens et ainsi améliorer la qualité des services de communication en zones rurales

En ce premier jour du salon Ruralitic dans le Cantal, Nicolas Guérin, Secrétaire Général d'Orange et Michel Fournier, Président de l'AMRF, représenté par Sébastien Gouttebel, Vice-Président national, Président des maires ruraux du Puy-de-Dôme, officialisent la signature de la charte « élagage », en présence de Joël Giraud, Secrétaire d'État auprès de la ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales, chargé de la Ruralité, et de Cédric O, Secrétaire d'État chargé de la Transition numérique et des Communications électroniques.

Cette charte va faciliter la coopération entre Orange et les élus afin de prévenir l'endommagement des réseaux aériens grâce à une démarche collective et concertée pour entretenir de manière pérenne la végétation à leurs abords. En effet, les frottements sur les câbles ou les chutes de branches en cas d'intempéries sont une cause importante d'arrachages de câbles ou de dysfonctionnements sur les réseaux.

Un élagage plus efficace et régulier permettrait ainsi de diminuer de 50% les incidents sur les réseaux, alors même que la connectivité est un élément essentiel à la vie sociale et économique pour tous les territoires.

L'entretien et la sécurité des réseaux sont une priorité pour les élus mobilisés au quotidien et pour Orange qui consacre chaque année 500 millions d'euros à leur maintenance préventive et curative. Le budget consacré aux opérations de maintenance préventive est d'ailleurs en hausse de 24% par rapport à 2018 pour chaque ligne cuivre en service.

La cohabitation entre les réseaux de communications électroniques et la végétation est tout à fait possible mais nécessite une coordination et une vigilance collective concertée.

Avec cette charte, l'AMRF et Orange s'engagent ainsi à coopérer afin de fluidifier le processus d'élagage, qu'il se réfère au domaine privé ou public, en renforçant notamment l'information auprès des élus et des habitants. Un correspondant élagage Orange accompagnera les Maires afin de sensibiliser les propriétaires à élaguer régulièrement et être en conformité.

La signature de cette charte s'inscrit dans la poursuite de l'engagement d'Orange à améliorer la qualité du réseau cuivre et de son plan de renforcement annoncé en mai 2021. A l'occasion de cette signature, Nicolas Guérin a déclaré : « Je me réjouis de la signature de cette charte nationale, entre Orange et l'AMRF, qui matérialise notre coopération étroite avec les maires ruraux de France, au bénéfice d'une qualité de service du réseau cuivre renforcée, telle qu'attendue par nos concitoyens. A l'heure où le cuivre, en particulier dans

les territoires les plus reculés, va assurer le service en attendant la fibre, ce travail commun doit nous permettre d'éviter les incidents et coupures de service qui entraînent des rétablissements longs ».

Michel Fournier a de son côté déclaré : « Conscients de l'importance de la sensibilisation de nos concitoyens à la pratique de l'élagage, les Maires Ruraux de France s'investissent aux côtés d'Orange dans la mise en œuvre de cette charte, pour renforcer notre coopération et rendre opérationnel l'élagage dans les communes rurales».

A propos d'Orange

Orange est l'un des principaux opérateurs de télécommunication dans le monde, avec un chiffre d'affaires de 42,3 milliards d'euros en 2020 et 139 000 salariés au 30 juin 2021, dont 80 000 en France. Le Groupe servait 263 millions de clients au 30 juin 2021, dont 218 millions de clients mobile et 22 millions de clients haut débit fixe. Le Groupe est présent dans 26 pays. Orange est également l'un des leaders mondiaux des services de télécommunication aux entreprises multinationales sous la marque Orange Business Services. En décembre 2019, le Groupe a présenté son nouveau plan stratégique « Engage 2025 » qui, guidé par l'exemplarité sociale et environnementale, a pour but de réinventer son métier d'opérateur. Tout en accélérant sur les territoires et domaines porteurs de croissance et en plaçant la data et l'IA au cœur de son modèle d'innovation, le Groupe entend être un employeur attractif et responsable, adapté aux métiers émergents.

Orange est coté sur Euronext Paris (symbole ORA) et sur le New York Stock Exchange (symbole ORAN).

Pour plus d'informations (sur le web et votre mobile) : www.orange.com, www.orange-business.com ou pour nous suivre sur Twitter : [@presseorange](https://twitter.com/presseorange).

Orange et tout autre produit ou service d'Orange cités dans ce communiqué sont des marques détenues par Orange ou Orange Brand Services Limited.

À propos de l'AMRF

Créée en 1971, l'Association des maires ruraux de France (AMRF) fédère près de 10.000 maires ruraux au sein d'un réseau solidaire, en toute indépendance des pouvoirs et partis politiques. Rassemblés autour d'une identité forte, les membres de l'AMRF portent la voix des communes ancrées sur les territoires ruraux pour défendre leurs enjeux spécifiques. Forte de son militantisme et de sa représentativité, l'AMRF est aujourd'hui l'interlocutrice incontournable des communes rurales auprès des pouvoirs publics et des grands opérateurs nationaux. Pour en savoir plus : <http://www.amrf.fr>

Contacts presse:

Orange : Florentin Soonckindt - florentin.soonckindt@orange.com 07.85.92.42.77

AMRF : Cédric Szabo – cedric.szabo@amrf.fr 06.85.76.94.90 – 04.37.43.39.80